



Saint-Médard-en-Jalles

Ma ville famille

www.saint-medard-en-jalles.fr

Mairie de Saint-Médard-en-Jalles
Place de l'Hôtel-de-Ville - CS 60022
33167 Saint-Médard-en-Jalles cedex
Tél : 05 56 57 40 40 / Fax : 05 56 57 40 96

Service : Direction de l'Éducation

Affaire suivie par : Pascal Piqué

Tél. : 05 56 57 40 59

E-mail : education@saint-medard-en-jalles.fr

M. David Defoort

API Hastignan

contact@api-hastignan.fr

Objet : Fermeture des centres le 1er septembre

Saint-Médard-en-Jalles, le 08 août 2014

Mesdames, Messieurs,

Le Ministère de l'Éducation Nationale a modifié la date de rentrée (du 1er au 2 septembre) il y a quelques semaines, sans concertation avec les organisateurs de lieux d'accueil et de garde en centre de loisirs.

Contrainte par les délais d'information et d'organisation, je vous confirme que la Ville ne sera pas en mesure d'ouvrir les centres de loisirs le lundi 1er septembre, jour libéré par l'Éducation Nationale, un nombre insuffisant d'animateurs étant disponibles pour permettre l'accueil des enfants en centre de loisirs.

En effet, la plupart de ces animateurs n'avaient pas prévu ce jour supplémentaire de travail et rejoignent leur lieu d'études ou font leur pré-rentree scolaire ou professionnelle.

De plus, les communes, comme toutes les collectivités locales, sont aujourd'hui soumises à des contraintes financières qui ne leur permettent pas de systématiquement se substituer à l'État.

Cette consigne unilatérale de l'Éducation Nationale a pour conséquence une impossibilité technique pour la Ville d'ouvrir les centres de loisirs le 1^{er} septembre prochain et c'est avec regret que nous ne pouvons y accueillir en nombre suffisant les enfants ce jour.

Nous espérons pour les années à venir que les modifications de calendrier scolaire pourront être effectuées dans une meilleure concertation avec les organisateurs de loisirs.

Je vous prie de recevoir, Mesdames, Messieurs, l'assurance de mes salutations distinguées.

Corinne Le Moller
Adjointe au Maire déléguée aux Écoles,
à la vie scolaire et périscolaire